

Qui vit là ?

Les différents niveaux d'humidité, de salinité et de pâturage offrent les conditions idéales au développement d'une multitude de plantes. Elles constituent la base de la chaîne alimentaire pour bien des animaux tels que des insectes, amphibiens, poissons, oiseaux...



▲ Petit rongeur discret, le **Campagnol amphibie** creuse son terrier dans les berges des canaux et se nourrit notamment de joncs et d'herbes.

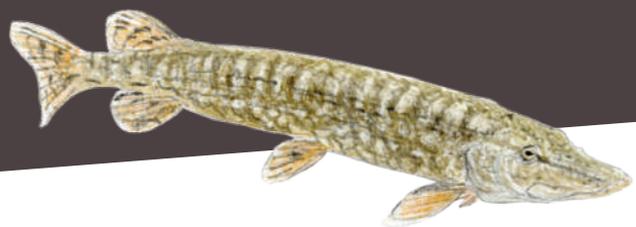


◀ La **Libellule déprimée** pond ses oeufs au printemps dans les baisses. Les larves, très voraces, vont y grandir avant de se métamorphoser.

► Le **Jonc de Gérard**, plante dite halophile, pousse sur les pentes contenant du sel entre baisses et belles.er.



▲ De février à avril, le **Brochet** vient se reproduire dans les baisses où les oeufs bénéficient d'une eau peu profonde à température douce, idéale pour leur développement.



▲ L'**Alouette des champs** difficilement détectable au sol, elle sait se faire entendre une fois en vol avec son champs caractéristique. Elle installe son nid au sol au printemps.

▲ Ce petit crapaud, le **pélodyte ponctué**, regagne les baisses en mars-avril. Il y dépose plus de 1000 oeufs qu'il enroule en ruban autour de la végétation.



◀ La **Renoncule à feuilles d'ophioglosse**, de la famille des boutons d'or, pousse les pieds dans l'eau des baisses. Protégée au niveau national, elle est particulièrement présente dans les prairies de l'ouest du Marais poitevin.



◀ Autrefois vendue sur les marchés, l'**Iris de Reichenbach** est aujourd'hui une espèce protégée que l'on ne retrouve que sur les belles pâturées.



▲ Le **Chevalier gambette** dispose son nid relativement sommaire sous les touffes d'herbes denses, à proximité des baisses en eau.



Sur les communaux, environ 3 700 animaux rentrent après un contrôle sanitaire. En avril/mai, cette mise à l'herbe donne lieu à un moment de grande convivialité.

Et toutes ces prairies, aujourd'hui ?

Grâce à l'élevage ces surfaces de prairies naturelles humides ont encore la possibilité d'être préservées.

Elles jouent un rôle fondamental à l'échelle du Marais poitevin en :

- participant à la régulation et à l'autoépuration des eaux;
- favorisant la diversité animale et végétale;
- témoignant d'un patrimoine culturel et paysager.

Les communes sont accompagnées dans la gestion de leur marais et les éleveurs sont soutenus financièrement par des contrats appelés Mesures Agro-Environnementales.

Cela permet de :

- maintenir l'activité d'élevage sur le territoire;
- favoriser des pratiques pastorales respectueuses de l'environnement;
- faire prendre conscience de la fragilité de cette richesse patrimoniale.